M. P. Jal demande à M. Hinard de préciser ce qu'il entend par « l'énigme de Sylla » : si l'on répond que c'est « l'interprétation de la nature de son pouvoir, l'interprétation de la cruauté que la tradition lui a reprochée », encore faut-il s'aviser du fait qu'à l'égard de Marius aussi, les jugements des anciens sont « énigmatiques » dans leur contradiction. M. Jal doute s'il est légitime de réhabiliter Sylla : la cruauté du dictateur est avérée, proverbiale, témoin Cicéron qui créa le verbe *sullaturire* (*Att.*, IX, 10, 6).

M. Cl. Nicolet accorde qu'on ne saurait innocenter tout à fait Sylla. Mais M. Hinard a eu raison de vouloir remettre en question l'image qui nous a été léguée du personnage : l'historien de l'Antiquité est forcé de tirer son information, avec ce que cela comporte d'aléatoire, de traditions antithétiques. La propagande et la rhétorique finissent par masquer ce qui fut réellement. Dans ce jeu de miroirs brisés, notre seule chance d'apercevoir la réalité consiste à reconsidérer les mythes, comme on l'a voulu faire ici pour une personnalité dont l'action fut particulièrement controversée.

V.

SÉANCE DU SAMEDI 12 MAI 1984

Président : M. J. Hellegouarc'h.

L'Administrateur de la Société des Études latines, M. P. Grimal, communique d'abord à l'assistance les dernières indications relatives à la sortie du mois de juin. Puis M. Hellegouarc'h, après avoir signalé la présence d'un des meilleurs spécialistes de Diderot, M. P. Vernière, dans notre assemblée, invite M. J. Gérard à nous découvrir un aspect peu connu du génie de ce grand écrivain français.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. J. Gérard, *Diderot latiniste.*

Résumé :

Diderot possédait une forte culture classique appuyée sur une bonne connaissance de la littérature latine ; il n'est, pour s'en persuader, que de relire ses *Réflexions sur Térence* ou son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, dont le second livre n'est autre qu'un commentaire enthousiaste de l'œuvre de Sénèque. Mais que savait-il au juste de la langue latine et comment la pratiquait-il?

Il a des idées précises sur l'enseignement du latin et les expose dans son *Plan d'une Université pour le gouvernement de Russie* : on abordera l'étude des langues anciennes tardivement, dans la huitième et dernière année du cursus, car il faut que les étudiants aient une suffisante maturité d'esprit pour comprendre les œuvres ; la pratique du thème est l'indispensable complément de la version, contrairement à ce que soutient une pédagogie alors à la mode et défendue par Dumarsais.

Diderot a d'ailleurs manifesté un intérêt constant pour la lecture des textes latins, demandant à ses amis de lui procurer les dernières éditions parues, discutant avec eux de la place d'une strophe dans telle ode d'Horace ou du sens d'une expression dans l'une de ses satires. On connaît de lui quelques traductions qui sont plutôt de libres imitations ; il a jugé, souvent avec sévérité, les traductions contemporaines. Il s'est aussi prononcé très fermement sur l'art de traduire dans une page célèbre des *Réflexions sur Térence*. Les principes qu'il y énonce sont mis en pratique dans les traductions de quelques textes un peu étendus dans son *Essai*

sur les règnes... ; le texte français a du rythme, de la vigueur, de la poésie, mais au détriment de l'exactitude ; Diderot se permet beaucoup de libertés, l'essentiel étant pour lui de rendre la force des impressions ressenties (cf. *Essai sur les règnes...*, II, 8 = Sén., *Epist.*, 41, 3-6).

Depuis peu, enfin, il est possible d'apprécier la connaissance que Diderot avait de la langue latine, grâce à la récente découverte, dans les fonds de la Bibliothèque Nationale, d'un exemplaire de l'édition des *Satires* de Perse publiée en 1771 par l'abbé Le Monnier, entièrement annoté de la main de Diderot [1]. Cette découverte fait suite, assez lointainement, à celle d'un cahier manuscrit encarté dans un exemplaire de cette même édition et reproduisant des notes de Diderot, copiées par un tiers [2]. Par des lettres de Diderot à l'abbé Le Monnier et par des notes de Diderot publiées par N. L. Achaintre dans son édition de Perse (1812), on connaissait effectivement l'existence de deux exemplaires annotés : un exemplaire d'épreuve et un exemplaire commun. Une étude critique des deux documents maintenant en notre possession permet de conclure : contrairement à ce que pensaient les éditeurs du cahier, celui-ci reproduit des notes portées sur l'exemplaire commun ; le volume de la Bibliothèque Nationale est bien l'exemplaire d'épreuve.

L'étude des corrections ou suggestions faites par Diderot montre que, pour l'établissement du texte, il pratique, non sans clairvoyance, seulement la critique interne (Perse, 5, 5-6 : *ingeris/egeris*), qu'il se laisse parfois abuser par des idées préconçues (Perse, 2, 10 et 3, 34 : *ebullit* et *bullit* compris comme des synonymes de *tumultuatur*), mais qu'il est un réviseur consciencieux, attentif à la précision du vocabulaire et à l'exacte construction syntaxique. La collaboration des deux hommes a été souvent fructueuse (Perse, 5, 179-184).

Diderot n'avait certes pas toutes les qualités qu'on exige d'un philologue moderne ; les habitudes de son temps et son propre caractère s'y opposaient. Mais il est, semble-t-il, le premier de nos grands auteurs qui nous ait laissé des documents sérieux sur la façon dont il avait appris et pratiquait le latin, et, cas exceptionnel, un vrai travail de philologue sur une édition comparable en tous points à celles de la Collection des Universités de France, puisqu'il en a révisé, comme c'est l'usage, introduction, texte, traduction et notes de commentaire.

M. J. Hellegouarc'h félicite l'orateur d'avoir traité son sujet avec tout l'esprit et l'agrément du XVIII^e^ siècle.

M. P. Vernière exprime à son tour ses remerciements. Il suggère que si Diderot a repoussé l'étude du latin en huitième classe, c'est qu'il a conçu un plan d'enseignement pour un pays qui n'avait guère de rapport avec la tradition classique.

Mais M. Gérard fait valoir que Diderot, dans la section qui nous intéresse, a publié des « objections » à sa réforme, et ses « réponses » : il y défend nettement des idées personnelles, sans référence à la situation particulière de la Russie à l'égard des langues et littératures classiques.

M. R. Villers se demande si l'expulsion et la suppression de l'ordre des Jésuites n'a pas exercé une influence sur la pédagogie du latin. M. Gérard précise que le *Plan d'une Université...* était achevé en 1776 ; l'expulsion de l'ordre date de 1762, sa suppression de 1773.

1. Nous remercions nos collègues Jean Varloot et Roland Desnée de nous avoir autorisé à porter cette découverte à la connaissance de la Société des Études latines. Le texte intégral de l'exemplaire annoté paraîtra dans le prochain tome de la grande édition critique des *Œuvres complètes* de Diderot. La présente communication reprend en partie la matière de l'article d'introduction et des notes de commentaire que nous avons rédigés.

2. Retrouvé à la Bibliothèque royale de Belgique, ce cahier a été publié et commenté par Gustave Charlier et Léon Herrmann, qui y voyaient la trace de l'exemplaire d'épreuve (*Diderot, annotateur de Perse*, in *R. H. L. F.*, 1929, XXXV, 39-69).

II. — M. A. MICHEL, *Humanisme et anthropologie chez Cicéron* (texte publié dans ce volume, p. 128-142).

Le Président, M. J. HELLEGOUARC'H, a reconnu dans cette communication le brio coutumier de son auteur qui, partant de Cicéron, a démontré la permanence de l'humanisme à travers les âges, sous des formes très diverses.

M. C. LÉVY insiste, comme l'a fait M. MICHEL, sur ce que Cicéron a esquissé une anthropologie de l'exemple, nullement dogmatique : parmi les modèles de l'humanisme cicéronien, le personnage de Caton.

Pour M. J. CHOMARAT, l'exposé qu'il vient d'entendre fait apparaître dans la définition de l'Homme par Cicéron l'idée d'une transcendance, ce qui rattache l'auteur latin à une tradition stoïcienne, pour ne pas dire chrétienne. Mais on trouve aussi chez Cicéron les éléments d'une définition platonicienne et aristotélicienne de l'Homme comme animal politique. — M. A. MICHEL en convient volontiers et n'y voit nulle difficulté : les deux définitions parviennent à se concilier aisément grâce à la notion de *caritas*.

VI.

EXCURSION DU SAMEDI 23 JUIN 1984 A LA MALMAISON

Cette année, la Société des Études latines avait choisi pour but de sortie le domaine de la Malmaison. M. le Conservateur en chef ayant accepté de nous ouvrir le château, le samedi 23 juin, au-delà de l'heure habituelle, il eut l'extrême obligeance d'en expliquer lui-même les secrets. Notre collègue J.-P. NÉRAUDAU le secondait dans cette tâche, qui nécessitait compétence et ferveur : deux groupes se formèrent pour suivre plus commodément la visite, sur le thème « Évolution du néo-classicisme ».

Les deux groupes, après s'être longtemps croisés dans les salons, les chambres, l'escalier et le grenier de l'impératrice, puis égaillés dans le parc chaudement illuminé par un beau soir de printemps, finirent par se retrouver au restaurant « La Nonna », pour dîner en commun dans une atmosphère de gaieté cordiale.

VII

SÉANCE DU SAMEDI 10 NOVEMBRE 1984

Président : M. J. HELLEGOUARC'H

Il est rare que les mois d'été n'apportent aux latinistes des sujets de tristesse : à l'ouverture de la séance, M. J. HELLEGOUARC'H informe l'assistance de la disparition de M. Paul DROSSART, dont il fut à Lille le collègue direct. Puis M. P. GRIMAL, en des termes remplis de justesse et d'émotion, évoque le souvenir de M^me^ A.-M. TUPET, subitement décédée le 12 juillet. Il retrace les étapes de sa carrière, énumère ses travaux, rappelle son assiduité aux séances de notre société, loue surtout son énergie, sa volonté tenace, son sens des relations humaines, qu'elle avait fait apprécier tant à